



## COMMUNE DE SALIVES

### COMPTE-RENDU

#### DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 SEPTEMBRE 2021

Le lundi 06 septembre 2021 à 20h00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Charles SCHNEIDER, Maire.

#### Étaient présents :

M. Christophe BERG

M. Gilles GENOUD

M. Jacques MILLIERE

M. Éric RUESCH

Mme Hélène BOYON

M. Silvère GOLMARD

Mme. N'DIAYE Anne-Fatou

M. Charles SCHNEIDER

Mme Charlotte DEHER

M. METZGER Roland

M. Norbert RAMAGET

#### Secrétaire de séance :

Monsieur RAMAGET Norbert

#### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION**

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la réunion du 21 juin 2021.

#### **VOTE DU BUDGET CHAUFFERIE (DELIBERATION 2021-29)**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu Monsieur SOUPART en rendez-vous le 5 août afin de préparer le budget « CHAUFFERIE ».

Il présente au Conseil Municipal le budget prévisionnel pour la chaufferie :

Dépenses d'investissement (cpt 203)	Maitre d'œuvre	68 000 €
Recette investissement (cpt 1318)	Subvention ADEME	6 860 €
Recette de fonctionnement (cpt 774)	Subvention exceptionnelle	61 140 €

*Virement entre les sections (chapitres 023 et 021) : Montant 61 140 € afin d'équilibrer les sections d'investissement et de fonctionnement.*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget « CHAUFFERIE » comme présenté par Monsieur le Maire.

#### **DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNE (DELIBERATION 2021-30)**

Le budget communal doit prendre en compte la subvention inscrite au budget chaufferie d'un montant de 61 140 €.

Le Maire propose au conseil municipal de modifier le budget communal de la manière suivante :

- Augmentation du compte 6744 : 61 140 €
- Réduction du compte 2313 : 61 140 €
- Réduction du virement entre les sections : chapitres 021 et 023 : 61 140 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la modification du budget communal comme présenté par Monsieur le Maire.

### **EMPRUNT TRAVAUX VOIRIE (DELIBERATION 2021-31)**

Le Maire présente au Conseil Municipal les propositions d'emprunt reçues de la Caisse d'Epargne et du Crédit Mutuelle pour l'emprunt des travaux de voirie d'un montant de 42 000 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal retient la proposition de la Caisse d'Epargne pour un emprunt de 42 000€ au taux de 0.5% sur 10 ans (Frais : 100€)

### **MISE EN PLACE NOMENCLATURE M57 (DELIBERATION 2021-32)**

La M57, nouveau référentiel budgétaire et comptable, en cours de déploiement, a pour ambition d'unifier les principes budgétaires et comptables pour l'ensemble des collectivités.

Une généralisation de la M57 à toutes les catégories de collectivités locales est envisagée au 1er janvier 2023, en tenant compte des spécificités des collectivités locales de petite taille qui feront l'objet d'un référentiel simplifié.

Comme évoqué par Monsieur SOUPART Jérôme, Trésorier, lors du Conseil Municipal du 10 mai 2021, il est possible pour les communes intéressées d'anticiper cette échéance (application de l'article 106 de la loi Notre).

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de suivre les recommandations de Monsieur SOUPART Jérôme et d'anticiper cette échéance.

Il rappelle qu'une formation à destination des secrétaires de Mairie est prévue.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la mise en place de la nomenclature M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### **CONSULTATION PPI CEA VALDUC**

Suite à la mise à jour du PPI CEA de Valduc, Monsieur Gilles GENOUD est tenu d'informer le Maire sur l'état d'avancement de celui-ci au sein de l'entreprise CEA de Valduc.

Avis du conseil municipal concernant le Plan Particulier d'Intervention du CEA Valduc.

(Aucune observation transmise en Mairie pendant la durée de l'enquête).

### **VENTE DE TERRAIN LOTISSEMENT (DELIBERATIONS 2021-33 ET 2021-34)**

Suite au refus du permis de construire de Monsieur HERBELOT qui ne peut construire de garage en sous-sol sur le lot 21, celui propose d'acquérir le lot n°25 à la place du lot n°21.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de céder le lot n°25 à Monsieur HERBELOT Jacques en échange du lot n°21.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu la proposition d'un jeune couple pour l'achat du terrain n°22.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de céder le lot n°22 à Monsieur QUINTON Luc.

### **VENTE MOBILIER ECOLE (DELIBERATIONS 2021-35)**

Le Maire propose de mettre en vente les anciens bureaux d'école au prix de 50€ l'unité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de Monsieur le Maire

### **EXONERATION TFPB (DELIBERATION 2021-36)**

Le Maire informe le Conseil Municipal que les constructions nouvelles sont exonérées de TFPB « taxe foncière sur les propriétés bâties » durant les deux années qui suivent celle de leur achèvement sauf délibération contraire de la commune sur la part de la TFPB qui leur revient.

Les communes doivent délibérer avant le 1er octobre 2021 et fixer un taux d'exonération à 40%, 50%, 60%, 70%, 80% ou 90%.

L'absence de délibération avant le 1er octobre 2021 aura pour conséquence de porter l'exonération à 100% à partir de 2022 et pour deux années consécutives.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (9 pour / 1 contre / 1 abstention), décide de fixer le taux d'exonération à 50% les deux premières années.

### **APPEL A PROJETS / DEMANDES DE SUBVENTIONS (DELIBERATIONS 2021-37 + 2021-38)**

La Maire informe le Conseil Municipal de différents projets de travaux sur la commune :

- Changement d'une porte et de deux fenêtres au restaurant : Devis 5752.80 €
- Voirie : Réfection de la route de Thorey
- Remise en état du Marais Tuffeux

Différentes subventions sont envisagées :

- Appel à projet Village Côte d'Or du Département (Date limite de dépôt : 31/10/21)
- Appel à projet Voirie du Département (Date limite de dépôt : 30/09/2021)
- Parc National de Forêts : création / restauration de mares (Date limite de dépôt : 15/09/2021)
- Conseil Régional ...

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à effectuer les demandes de subventions pour les différents projets présentés.

## **ECLAIRAGE PUBLIC (DELIBERATION 2021-39)**

Roland METZGER propose au Conseil Municipal de programmer l'extinction de l'éclairage public de 0h à 5h du matin afin de réduire la pollution et les nuisances lumineuses et de faire des économies d'énergie.

Pour cela, il est nécessaire de prévoir une modification de certaines horloges de programmation.

Monsieur METZGER propose de demander un devis au SICECO.

Le Conseil Municipal accepte l'extinction de l'éclairage public de 0h à 5h et autorise Monsieur METZGER à demander un devis au SICECO.

## **PROPOSITIONS DE COUPE 2022**

Le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de l'ONF pour des coupes de l'exercice 2022.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas prendre de décision à ce sujet et propose de prendre rendez-vous avec Monsieur NOURRY afin de faire le point sur la gestion de la forêt communale.

## **AFFAIRES DIVERSES**

- La Commune a demandé un devis à l'entreprise Golmard pour la rénovation du monument aux morts.
- Mesdames BOYON Hélène et DEHER Charlotte prévoient de réaliser la peinture de grilles du monument aux morts et de la porte de l'église. Monsieur MILLIERE Jacques sera notre référent pour l'achat des fournitures nécessaires.
- Monsieur BERG Christophe est en charge de faire chiffrer un aménagement pour la rénovation du court de tennis.

**Clôture de la séance à 22h30**